Commune de Paris - Délégation à l'enseignement.

Numéro d'inventaire : 1979.24745
Auteur(s) : Edouard Vaillant
Type de document : affiche
Éditeur : Commune de Paris (Paris)
Imprimeur : Imp. Nationale
Période de création : 3e quart 19e siècle
Date de création : 1871
Description : Feuille imprimée en n&b encollée sur carton
Mesures : hauteur : 552 mm ; largeur : 437 mm
Notes : Décision de la Commune de Paris en date du 22 avril 1871 qui a pour objet de donner à Ed. VAILLANT autorité pour toutes les questions touchant l'enseignement. En haut à droite et à gauche : "N°187".
Mots-clés : Textes normatifs relatifs à l'enseignement en France (législation, débats, BO)
Gestion des personnels : recrutement, nominations, etc.
Filière : aucune
Niveau : aucun
Nom de la commune : Paris
Nom du département : Paris
Autres descriptions : Langue : Français
Nombre de pages : 1
Lieux : Paris, Paris

REPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 187 LIBERTE — EGALITE — FRATERNITE N° 187

COMMUNE DE PARIS

DÉLÉGATION A L'ENSEIGNEMENT

En ce qui concerne l'enseignement, aucune nomination d'aucun ordre n'est valable, et, pour les anciennes, n'est définitive si elle ne porte la signature du citoyen Ed. Vaillant, délégué par la Commune.

Les municipalités sont invitées à se mettre en rapport à cet effet avec le citoyen délégué, et à lui adresser au plus tôt un rapport détaillé sur l'état de l'enseignement dans leurs arrondissements.

Tous les services sont centralisés en dernier ressort rue de Grenelle-Saint-Germain, 110, à l'ex-ministère de l'Instruction publique.

Tout ce qui concerne l'Administration peut être adressé dès à présent au citoyen F. Pepin.

Toutes les personnes qui ont étudié la question de l'enseignement intégral et professionnel sont invitées à communiquer par écrit leurs projets de réforme à la délégation de la Commune à l'enseignement.

Paris, le 22 avril 1871.

Le Délégué à l'Enseignement,
ED. VAILLANT.

IMPRIMERIE NATIONALE. — Avril 1871.

SALE.